

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration - Soixante-dix-neuvième session

Rome, 10-11 septembre 2003

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT AU

ROYAUME DU MAROC

POUR LE

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE ET DES PARCOURS
DANS L'ORIENTAL – PHASE II**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés des opérations antérieures du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Maroc	3
D. Historique et justification du projet	4
DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET	5
A. Zone du projet et groupe cible	5
B. Approche et objectifs du projet	6
C. Composantes	7
D. Coûts et financement du projet	9
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	11
F. Organisation et gestion	11
G. Justification économique	12
H. Risques	12
I. Impact sur l'environnement	13
J. Aspects novateurs	13
TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	13
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	14
ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	15

APPENDICES

I.	COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II.	PREVIOUS IFAD FINANCING (FINANCEMENT ANTÉRIEUR DU FIDA)	2
III.	IFAD PORTFOLIO, STRATEGIC FRAMEWORK AND LESSONS (PORTEFEUILLE DU FIDA, CADRE STRATÉGIQUE ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS)	3
IV.	LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	5
V.	COÛTS ET FINANCEMENT	8
VI.	ORGANIGRAMME DU PROJET	10
VII.	ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE	11

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Dirham marocain (MAD)
1,00 USD	=	10,3 MAD
1,00 MAD	=	0,097 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

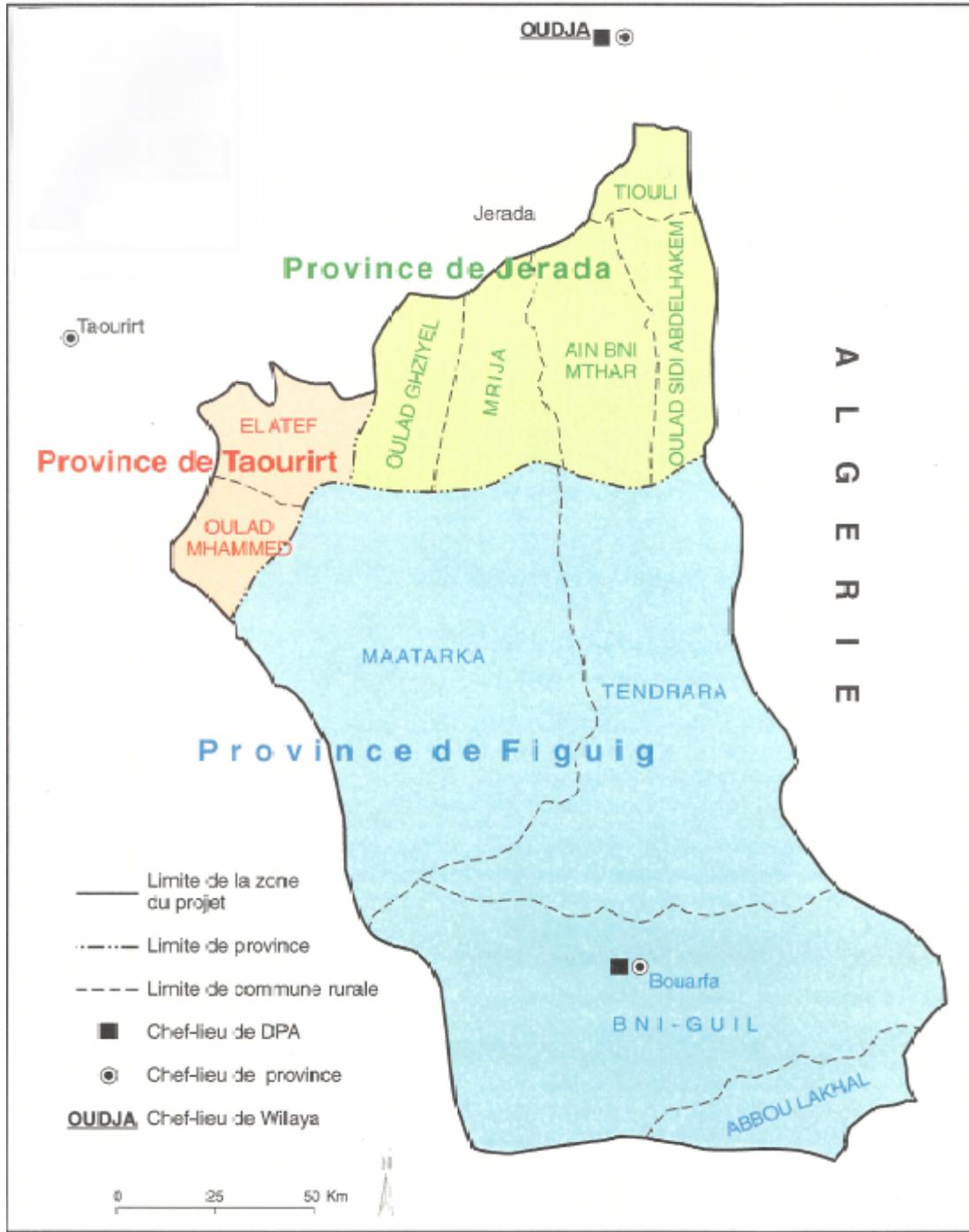
AAID	Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles
AUP	Association d'utilisateurs des parcours
BAfD	Banque africaine de développement
CC	Cellule de coordination
CT	Centres de travaux
DEF	Département des eaux et forêts
DPA	Direction provinciale de l'agriculture
FAfD	Fonds africain de développement
MARD	Ministère de l'agriculture et du développement rural
PDC	Plan de développement coopératif
S&E	Suivi et évaluation
UGP	Unité de gestion du projet

GOUVERNEMENT DU ROYAUME DU MAROC

Année budgétaire

1^{er} janvier - 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

ROYAUME DU MAROC

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE ET DES PARCOURS DANS
L'ORIENTAL - PHASE II**

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	Royaume du Maroc
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère de l'agriculture et du développement rural
COÛT TOTAL DU PROJET:	9,24 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	4,55 millions de DTS (équivalent approximativement à 6,36 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	20 ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans, avec un taux d'intérêt équivalent à 50% du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	2,37 millions de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	170 800 USD
AUTRE:	332 700 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE L'ÉVALUATION PROSPECTIVE:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires? Les principaux bénéficiaires, parmi les 11 000 membres des associations coopératives d'utilisateurs des parcours de la zone du projet, sont les éleveurs les plus pauvres et leurs familles (environ 77 000 personnes). On estime qu'un minimum de 3 000 personnes profiteront directement des interventions matérielles, comme la création de points d'eau, les plantations fourragères, la remise en état des parcours et d'autres activités liées à la production, telles que les unités d'engraissement. La promotion d'activités génératrices de revenu et le soutien à des services financiers locaux devraient, selon les estimations, atteindre 1 500 bénéficiaires, dont 100 microentrepreneurs. Le nombre des bénéficiaires sera cependant plus élevé car chaque opération, notamment dans le secteur de la microentreprise, profitera vraisemblablement à plus d'une personne. Cette dernière composante s'adressera principalement aux groupes cibles qui ne peuvent vivre de la seule production animale. Les activités génératrices de revenu concernant les femmes ne sont pas très développées dans la région faute d'accès aux services financiers ruraux. C'est pourquoi les femmes et les jeunes filles représentent, dans cette seconde phase, un groupe cible important (estimé à 50 000 personnes) dans la prise en compte des questions liées à l'égalité entre les sexes. Les jeunes sans emploi, y compris les diplômés, ont été identifiés comme un autre groupe cible potentiellement important qui bénéficiera directement des activités du projet. Compte tenu du caractère collectif de la propriété des terres de parcours et du soutien qui sera apporté aux coopératives, c'est pratiquement la totalité de la population (environ 100 000 personnes) qui bénéficiera directement ou indirectement des activités du projet.

Pourquoi sont-ils pauvres? La pauvreté dans la région découle de l'incompatibilité des pratiques actuelles de production avec l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, qui se traduit par une exploitation anarchique et une surexploitation de la base des ressources naturelles. Elle tient aussi au manque de fertilité et à la fragilité intrinsèques des sols, qu'aggravent encore le surpâturage et l'érosion. Les faibles précipitations (de 160 mm dans le sud à 250 mm dans le nord) et les périodes de sécheresse consécutives enregistrées au cours des dernières décennies constituent aussi d'importants obstacles au développement de la région, qui repose presque exclusivement sur l'élevage extensif. Enfin, les ressources humaines et budgétaires limitées des structures de terrain de l'administration dans cette région ne permettent pas d'assurer un soutien technique adéquat à la population ou d'appliquer une approche participative dynamique en matière de développement rural.

Que fera le projet pour eux? Le projet se déroulera sur une période de six ans et aura pour principal objectif d'accroître les revenus et d'améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres. Pour ce faire, il renforcera l'autonomie des communautés locales, en privilégiant la remise en état et la gestion durables des ressources naturelles, ainsi que la création de nouvelles opportunités pour les groupes les plus vulnérables (y compris les petits éleveurs, les femmes et les jeunes sans emploi), ce qui permettra de mettre à profit le potentiel de l'Oriental. Grâce aux acquis de la première phase et à l'aide de méthodes de ciblage adaptées à la conception de cette nouvelle phase, le projet vise à: i) renforcer la capacité des organisations de base à mettre en place un mécanisme participatif viable permettant au groupe cible de conduire l'identification et la mise en œuvre d'opportunités d'investissement; ii) promouvoir des systèmes de production animale rationnels visant à valoriser les produits animaux par l'amélioration de la qualité, la transformation locale, et des liens plus efficaces avec les marchés potentiels; et iii) diversifier les sources de revenus en encourageant des activités génératrices de revenu et en améliorant l'accès aux services techniques, commerciaux et financiers.

Comment les bénéficiaires participeront-ils au projet? Le projet sera principalement conçu selon une approche ascendante dans laquelle les coopératives, et par leur intermédiaire leurs membres et leurs familles, seront les principaux interlocuteurs. Les structures administratives locales du Ministère de l'agriculture et du développement rural aideront les coopératives à formuler des plans de développement, à mobiliser les financements nécessaires, et à les mettre en œuvre. La composition

exacte des plans variera en fonction des contraintes et des priorités de chaque coopérative. La gamme des activités envisagée comprendra des programmes de formation spécifiques, des activités génératrices de revenu, la création de points d'eau et/ou l'instauration de périodes de mise en défens des terres. Avec le soutien des administrations provinciales et régionales, le projet aidera chaque coopérative à présenter son plan aux comités techniques locaux et provinciaux pour qu'il soit incorporé chaque année dans les plans régionaux de développement. Ces comités seront les canaux officiels utilisés pour institutionnaliser les plans et faciliter l'identification de partenaires de financement et d'exécution au sein des secteurs public et privé.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT AU
ROYAUME DU MAROC
POUR LE
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE ET DES PARCOURS
DANS L'ORIENTAL – PHASE II

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt au Royaume du Maroc d'un montant de 4,55 millions de DTS (équivalant approximativement à 6,36 millions de USD) à des conditions intermédiaires, en vue de contribuer au financement du projet de développement de l'élevage et des parcours dans l'Oriental – Phase II. Le prêt aura une durée de 20 ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans, sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à 50% du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en qualité d'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA
STRATÉGIE DU FIDA¹**

A. L'économie et le secteur agricole

1. **Structure de l'économie.** Le produit intérieur brut (PIB) du Maroc était estimé à environ 33,5 milliards de USD en 2000, soit environ 1 170 USD par habitant. Malgré une industrialisation rapide et l'attrait grandissant du secteur manufacturier pour les investisseurs étrangers, la croissance économique annuelle dépend encore dans une grande mesure des résultats du secteur agricole. L'agriculture continue d'assurer l'existence d'environ 40% de la population active et a aussi d'importantes répercussions sur la demande intérieure. Le gros secteur des services, dominé par le commerce et le tourisme, est bien développé et emploie environ 35% de la main-d'œuvre. La base d'exportation est relativement large. Le Maroc est le premier exportateur mondial de phosphates bruts et usinés; mais le textile, l'habillement, les chaussures, les fruits, les légumes et le poisson, frais et en conserve, sont aussi des postes d'exportation non négligeables. Les importations alimentaires, parfois substantielles, varient en fonction du volume de la production annuelle du pays. Les envois de fonds des travailleurs expatriés (environ 1,7 million de personnes) constituent aussi une source importante de recettes en devises.

2. **Performance économique.** Le PIB du Maroc a beaucoup fluctué ces dernières années, au gré de la performance de l'agriculture pluviale. La croissance réelle du PIB dans la période 1990-1999 n'a été en moyenne que de 2,3%, la sécheresse ayant sévi trois années sur cinq. En 1996, la croissance a atteint un niveau sans précédent, de plus de 11%, en raison d'une récolte record de céréales, mais elle a reculé d'environ 2% en 1997. En raison d'un taux moyen d'accroissement démographique d'environ 2% par an entre 1990 et 1999, le produit national brut (PNB) par habitant s'établissait à -0,9% en 2000.

¹ Voir appendice I.

3. **Le secteur agricole.** Au Maroc, quelque 8,6 millions d'hectares (12% du territoire) sont cultivés chaque année. Environ 16% de la superficie cultivée sont irrigués, dont près de la moitié au moyen d'équipement moderne. Les forêts couvrent environ 9 millions d'hectares (13%) et les parcours quelque 53 millions d'hectares (75%), dont un tiers environ est surpâturé. En raison de conditions climatiques semi-arides, la production agricole dépend en grande partie des précipitations incertaines. L'agriculture pluviale couvre près de 85% des superficies cultivées. En outre, le fort accroissement de la population au cours des dernières décennies a entraîné une réduction de la taille des exploitations et une extension des zones agricoles aux dépens des forêts et des pâturages, souvent peu propices à la production végétale et sujets à l'érosion et à la dégradation des sols.

4. **Production agricole.** Les systèmes d'exploitation sont diversifiés, allant de l'agriculture de subsistance à la production commerciale. Toutefois, seule une faible proportion des terres agricoles est utilisée à pleine capacité et il existe de nombreuses possibilités d'accroître la productivité. La production céréalière, qui occupe 68% des terres cultivées, principalement non irriguées, joue un rôle déterminant dans la performance du secteur agricole. En fonction des précipitations, la production oscille de quelque 10 millions de tonnes à moins de 2 millions de tonnes, la moyenne s'établissant à environ 6 millions de tonnes. Le secteur irrigué produit des cultures d'exportation telles qu'agrumes, tomates, pommes de terre primeur, olives de bouche.

5. **Pêches.** Avec ses longues côtes sur la Méditerranée et l'Atlantique, le Maroc jouit d'une zone économique exclusive de plus de 1 million de km². La production halieutique annuelle est d'environ 625 000 tonnes, ce qui correspond à une valeur ajoutée de 7,5 milliards de MAD. Le secteur assure environ 400 000 emplois, dont 120 000 sont directement liés à la pêche et à la transformation des produits de la pêche. Les recettes d'exportation tirées de la pêche s'élèvent à environ 6 milliards de MAD par an et représentent plus de 50% des recettes d'exportation du secteur alimentaire.

6. **Agriculture et développement rural.** Les régions rurales du Maroc se caractérisent par des infrastructures socioéconomiques peu développées, de faibles niveaux d'instruction, des services de soutien insuffisants et une population agricole vieillissante. Les agriculteurs sont donc mal équipés pour relever les défis d'une économie qui s'ouvre à la concurrence du marché libre. L'insuffisance de la productivité agricole est principalement due à: i) la dégradation des ressources naturelles; ii) la pauvreté rurale; iii) les infrastructures sociales peu développées; iv) la faible participation de la population rurale, en particulier des femmes, au processus de développement; v) la mauvaise utilisation des ressources humaines et financières publiques; et vi) l'absence quasi totale de services financiers ruraux pour les petits agriculteurs et les ruraux pauvres. Les ressources naturelles subissent une dégradation croissante. En dehors des grandes plaines alluviales, la plupart des sols du Maroc sont fragiles et sujets à l'érosion. On estime qu'environ 35% de la population rurale vit dans des zones de montagne, de forêt et de parcours actuellement très dégradées.

B. Enseignements tirés des opérations antérieures du FIDA

7. À l'exception du premier, tous les projets financés par le FIDA au Maroc ont jusqu'ici privilégié les opérations de développement sectoriel local, en s'attaquant aux principales contraintes pesant sur les systèmes de production végétale et animale, la gestion des ressources naturelles, la distribution du crédit et l'irrigation. Les infrastructures sociales, y compris les routes, l'approvisionnement en eau et la santé humaine, ont occupé une place importante dans ces projets, qui ont donné de bons résultats matériels et ont généralement atteint les objectifs fixés lors de l'évaluation prospective. Divers problèmes institutionnels ont cependant été rencontrés au stade de la mise en œuvre, et la coordination entre les organismes techniques d'exécution a parfois été difficile. Les futurs projets seront axés sur l'objectif central consistant à créer ou à appuyer des organisations de base viables, qui assureront progressivement la liaison entre le développement local et les structures institutionnelles. Dans les projets de développement communautaire, l'expérience a montré que, par leur nature même, beaucoup d'activités telles que l'amélioration des parcours, le développement de la

petite irrigation, etc., ne sauraient être limitées à un groupe cible étroitement défini par le niveau de revenu, le degré de sécurité alimentaire, la taille de l'exploitation ou l'effectif du cheptel. Dorénavant, le ciblage s'effectuera donc à trois niveaux: les zones les plus pauvres à l'intérieur de régions spécifiques; dans ces zones, les communautés les plus pauvres; au sein de ces communautés, les groupes les plus pauvres. Par ailleurs, la pérennité des activités après la clôture du prêt pose un problème important, auquel on entend remédier: i) en reliant au plan local les institutions représentatives et les structures sociopolitiques; ii) en passant des accords avec la population concernée pour assurer le financement de l'exploitation et de l'entretien des équipements après l'achèvement du projet; et iii) en créant des services financiers ruraux viables.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Maroc

8. **La politique marocaine d'éradication de la pauvreté.** Le programme de développement social du gouvernement se déploie sur quatre fronts: éducation, santé, développement rural et marché du travail, qu'il s'agit d'assouplir surtout en ville tout en renforçant le filet de sécurité sociale. En ce qui concerne le développement rural et agricole, le gouvernement a élaboré une stratégie de longue haleine à l'horizon 2020. Dans les grandes lignes, cette stratégie est compatible avec celle du Fonds, car elle se fonde sur les initiatives populaires et sur une approche qui privilégie la participation, la responsabilisation et l'association des populations avec les principaux acteurs du développement dans les zones rurales, et qui vise l'intégration d'activités diversifiées, de façon à la fois multidimensionnelle et localisée, par le biais de la décentralisation. Les principaux éléments de cette démarche, repris dans le *plan* quinquennal (2000-2004) du gouvernement, sont les suivants: i) stimuler la production agricole pour accroître la sécurité alimentaire et favoriser les exportations agricoles; ii) développer l'emploi rural agricole et non agricole et améliorer les revenus qui en découlent; iii) améliorer l'éducation et la formation professionnelle dans les zones rurales, dans l'optique de la création d'emplois; iv) encourager la politique de décentralisation et de *déconcentration*; v) appuyer activement les approches participatives et développer les partenariats et les arrangements contractuels avec les communautés rurales concernées en vue de la mise en œuvre de programmes de développement; vi) élaborer et mettre en place un système de crédit et de fonds de développement local adapté au développement rural participatif; vii) mettre en place un système de suivi faisant intervenir les différents acteurs dans le processus de développement rural, y compris les bénéficiaires; et viii) adapter les structures réglementaires et juridiques aux besoins des activités de développement rural.

9. **La stratégie du FIDA au Maroc.** Au Maroc, la pauvreté varie d'une région à l'autre, étant surtout liée à la qualité et à la disponibilité des ressources naturelles, particulièrement limitées dans les zones d'agriculture pluviale et dans les zones montagneuses. Les groupes cibles du FIDA sont les petits agriculteurs et les agriculteurs marginaux, les pêcheurs artisanaux, les paysans sans terre, les travailleurs salariés, les jeunes chômeurs et les femmes rurales. Les principaux éléments de la stratégie du FIDA au Maroc, tels qu'ils sont brièvement décrits dans l'exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) approuvé par la direction du FIDA en 1999, consistent à appuyer le gouvernement dans ses efforts pour: i) donner la priorité aux besoins de développement rural exprimés par les communautés plutôt qu'aux productions agricoles spécifiques; ii) promouvoir la sécurité alimentaire à l'échelon de la nation et des ménages en diversifiant la production et en appuyant les produits disposant d'un avantage comparatif sur les marchés nationaux et internationaux; iii) poursuivre et renforcer la planification et l'exécution décentralisées et déconcentrées en appuyant la création ou la consolidation d'institutions locales et d'organisations de base, et en favorisant le transfert des ressources humaines et financières du centre vers les régions; et iv) améliorer l'accès des ménages ruraux pauvres aux ressources productives, telles que la terre, l'eau, le savoir-faire technique et les services financiers. L'aide du FIDA sera ciblée sur les zones montagneuses, ainsi que sur les

zones de parcours et les zones d'agriculture pluviale à faible potentiel du sud aride. La participation, notamment de la part des femmes, sera un élément central de cette stratégie².

D. Historique et justification du projet

10. **Historique.** Le projet de développement de l'élevage et des parcours dans l'Oriental (le titre initial comportait le terme "pacage" au lieu de "parcours") a été cofinancé par le FIDA, la Banque africaine de développement (BAfD), le Fonds africain de développement (FAfD) et le gouvernement du Maroc. L'Oriental représente la zone la plus importante pour le développement pastoral et l'une des plus étendues parmi les régions défavorisées du Maroc. Elle n'avait jusqu'ici pas bénéficié d'interventions d'envergure financées par le gouvernement ou par d'autres donateurs extérieurs. La première phase du projet a mis l'accent sur l'interaction entre facteurs agroécologiques et facteurs socioéconomiques ainsi que sur la reproductibilité des interventions du projet dans des zones agroécologiques similaires, menacées par la désertification, de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Conçue comme un projet pilote, cette initiative a servi par la suite de modèle en Jordanie et en Syrie.

11. La conception de ce projet reflète les grandes orientations du FIDA, notamment: ciblage des plus pauvres parmi les bénéficiaires; importance accordée à l'approche participative; création et renforcement des institutions de base, à savoir des associations d'utilisateurs des parcours (AUP); localisation sur la gestion des ressources naturelles; et amélioration des conditions de vie des éleveurs de subsistance, tout en remédiant à la dégradation de la base des ressources naturelles. La stratégie visait à améliorer durablement la productivité des systèmes de pacage extensif en améliorant la gestion des ressources naturelles de propriété commune. Les AUP seraient le dispositif organisationnel de base utilisé pour introduire des solutions techniques éprouvées en matière d'amélioration des parcours et de développement de l'élevage. Ces institutions de base, constituées de groupes ethniques homogènes, devaient veiller à ce que les membres adhèrent pleinement aux principes d'utilisation rationnelle des parcours et à ce que les infrastructures correspondantes soient convenablement entretenues. Le projet devait bénéficier à 62 000 personnes, dont des femmes rurales.

12. En 2001, la division du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord a demandé au Bureau de l'évaluation et des études d'entreprendre une évaluation intermédiaire du projet. Après avoir établi un document de méthodologie et avoir identifié le collectif d'évaluation (composé de tous les intervenants nationaux et locaux associés au projet), le Bureau a conduit une mission de terrain en octobre 2001. Les résultats et les recommandations ont été présentés lors d'un atelier tenu au Maroc en février 2002, qui a abouti à un accord conclusif entre tous les membres du groupe. D'après cet exercice, les bénéficiaires ont manifesté un degré élevé de satisfaction pour ce qui concerne l'impact du projet sur leurs conditions de vie.

13. **Justification.** L'évaluation a montré que la première phase avait eu un impact concret dans quatre grands domaines: i) elle a donné aux bénéficiaires une *meilleure compréhension* du rôle important qu'une action collective, passant par un travail de coopération, joue dans la régénération et l'amélioration de la productivité des ressources naturelles qui les font vivre. Elle a aussi permis aux bénéficiaires de mieux maîtriser les techniques appropriées et les pratiques de gestion; ii) elle a accru *le cheptel et les marges bénéficiaires* des petits et moyens éleveurs en années normales. En années de sécheresse consécutives, malheureusement, ce groupe n'a pas toujours pu maintenir un troupeau de taille économiquement viable. Il apparaît donc nécessaire de prévoir des filets de sécurité ou un accès à d'autres sources de revenus pour cette catégorie d'éleveurs; iii) on a noté un *impact positif sur l'environnement* là où les mises en défens et les fermetures saisonnières des parcours ont été effectivement appliquées, sachant que la dégradation des terres est l'une des dimensions cruciales de

² Voir appendice III.

la pauvreté rurale dans cette région; et iv) elle a *contribué au renforcement d'institutions locales* fondées sur le “capital social” (réseaux de lignage et de parenté) disponibles par la création d'associations d'utilisateurs des parcours gérées par les bénéficiaires. Certaines carences institutionnelles ont cependant été relevées qui nécessitent un soutien complémentaire. C'est ainsi que les membres du collectif d'évaluation se sont accordés à reconnaître qu'une seconde phase était nécessaire pour consolider les acquis de la première phase et pour valoriser plus solidement les actifs et le potentiel de l'Oriental.

14. **Raison d'être du projet.** La phase II proposée est pleinement compatible avec la stratégie de développement rural du gouvernement à l'horizon 2020, qui met l'accent sur le développement de systèmes pastoraux traditionnels caractérisés par une forte incidence de la pauvreté. Elle reflète aussi l'orientation principale de la stratégie du FIDA au Maroc, qui privilégie le développement rural induit par la communauté, la diversification des systèmes de production et des sources de revenus, la décentralisation et le renforcement des institutions locales, et l'amélioration de l'accès aux ressources telles que la terre, l'eau, les services de soutien et les capitaux financiers. La nécessité de consolider les acquis et les investissements de la première phase est un autre argument en faveur d'une deuxième phase. Il faut aussi ajouter la nécessité d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques propres à soutenir les revenus des groupes les plus vulnérables, particulièrement des petits éleveurs, des femmes et des jeunes sans emploi, compte tenu des sécheresses récurrentes de ces dernières années. Ce phénomène naturel, avec ses conséquences socioéconomiques et environnementales néfastes, est en passe de devenir un phénomène structurel qu'il faut traiter au moyen d'approches novatrices de gestion des risques, plutôt que par les approches de gestion des crises utilisées précédemment.

DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

15. **Emplacement.** La zone du projet couvre 11 communes des provinces de Figuig, Taourirt et Jerada. Ces communes totalisent une superficie estimée à 38 000 km² et une population d'environ 100 000 habitants, y compris la zone urbaine de Bouarfa. Environ 3,7 millions d'hectares de la zone du projet sont occupés par des forêts et des pâturages – soit un peu plus de 95% de la superficie totale. Les terres arables représentent quelque 150 000 hectares.

16. **Systèmes de production animale.** L'élevage ovin et caprin sur les terres de parcours est l'activité économique dominante. Les systèmes de production varient essentiellement en fonction de la taille des troupeaux. Le diagnostic participatif effectué pendant la formulation de la seconde phase fait la distinction, parmi les petits éleveurs, entre ceux qui possèdent moins de 20 têtes, qui ont lentement migré vers les centres urbains proches; ceux qui possèdent moins de 100 têtes de bétail et qui ont besoin de revenus complémentaires pour subsister financièrement; et les gros éleveurs qui possèdent plus de 100 têtes. L'alimentation animale repose sur le pacage des parcours complété par les sous-produits de récoltes telles que l'orge.

17. **Groupes cibles.** La population de la zone du projet est parmi les plus pauvres de l'Oriental. Quelque 80% des 100 000 habitants des 11 communes vivent en milieu rural. L'exode rural s'est accéléré suite à des sécheresses répétées. L'émigration à l'étranger est presque exclusivement dirigée vers l'Espagne rurale qui fait appel à de la main-d'œuvre manuelle saisonnière pour l'agriculture. Dans la zone du projet, ceux qui ne sont pas des éleveurs ont la possibilité de travailler comme bergers, garçons d'étable ou ouvriers journaliers. Mais il faut en général plusieurs sources de revenus pour survivre. La population féminine, estimée à plus de 50 000 personnes, filles comprises, comprend deux catégories: celles qui vivent sur les parcours et celles qui vivent en ville ou à proximité. Ces

dernières deviennent de plus en plus vulnérables. La majorité des femmes sont illettrées ou ont un niveau d'alphabétisation minimum et ne possèdent que peu de biens. Elles détiennent néanmoins un savoir-faire étendu dans des activités telles que l'artisanat et l'élevage de volaille. Les enquêtes montrent aussi que les femmes sont désireuses d'apprendre et d'entreprendre de nouvelles activités si elles ont accès à des services financiers ruraux. Les jeunes sans emploi, même diplômés, ont été identifiés comme un autre groupe cible potentiellement important qui bénéficiera directement des activités du projet.

18. **Potentialités.** L'étendue de la zone (3,8 millions d'hectares) compense dans une certaine mesure la faible productivité intrinsèque de la terre. Plus de 140 millions d'unités fourragères sont disponibles et un demi-million d'animaux sont envoyés chaque année au marché. En outre, la zone est dotée d'une large gamme de ressources végétales et animales, notamment cultures fourragères vivaces (alfa principalement), plantes aromatiques et médicinales (surtout romarin et armoise blanche) et produits vivriers (truffes principalement). Il existe en outre une longue tradition d'élevage ovin sur les parcours et le *Béni guil* est une race de mouton réputée pour ses remarquables facultés d'adaptation et ses performances. Enfin, les 43 coopératives créées dans le cadre de la première phase fonctionnent raisonnablement bien et constituent un atout sérieux en tant qu'organisations de base et interlocuteurs pour la seconde phase du projet.

19. **Contraintes.** Les principales contraintes tiennent à la multiplicité des lois et réglementations concernant les régimes fonciers et à l'exploitation abusive des ressources naturelles dans la région. En outre, la pauvreté et la fragilité intrinsèques du sol sont encore aggravées par le surpâturage et l'érosion. Les faibles précipitations (de 160 mm dans le sud à 250 mm dans le nord) et les sécheresses successives observées au cours des récentes décennies constituent aussi de graves contraintes. Enfin, les ressources humaines et budgétaires très limitées des structures de terrain du Ministère de l'agriculture et du développement rural (MARD) dans la région - les deux Directions provinciales de l'agriculture (DPA) à Figuig et Oujda et les six centres de travaux (CT) - ne permettent pas d'assurer un couvert technique adapté à une population très dispersée.

B. Approche et objectifs du projet

20. **Approche.** La mise en œuvre du projet se fera principalement selon une approche ascendante, dans laquelle les principaux interlocuteurs seront les associations d'utilisateurs des parcours (coopératives) et, par leur intermédiaire, leurs membres et familles. Les structures administratives locales du MARD aideront les associations à formuler des plans de développement coopératif (PDC), à mobiliser le financement nécessaire et à les exécuter. Le contenu précis des PDC variera en fonction des contraintes et priorités de chaque coopérative. Les interventions pourraient comprendre des programmes de formation spécifiques, des activités génératrices de revenu, la création de points d'eau et/ou l'instauration de périodes de fermeture et de mise en défens des terres. Avec le soutien des administrations provinciales et régionales, le projet aidera chaque coopérative à présenter son plan aux comités techniques locaux et provinciaux existants, pour qu'il soit incorporé chaque année dans des plans régionaux de développement. Ces comités seront les canaux officiels utilisés pour institutionnaliser les PDC et faciliter l'identification de partenariats de financement et d'exécution dans les secteurs public et privé.

21. **Objectifs.** Le projet aura pour principal objectif d'accroître les revenus et d'améliorer les conditions de vie de la population rurale pauvre. Cela se passera par l'autonomisation des communautés locales en privilégiant la remise en état et la gestion durables des ressources naturelles, ainsi que la création de nouvelles perspectives pour les groupes les plus vulnérables, c'est-à-dire en mettant à profit les potentialités de l'Oriental. En s'appuyant sur les réalisations de la première phase, le projet s'attachera plus particulièrement à: i) renforcer la capacité des institutions publiques locales et des organisations de base de mettre en place un mécanisme participatif viable permettant au groupe

cible de conduire l'identification et la mise en œuvre de possibilités d'investissement; ii) promouvoir des systèmes de production animale adaptés, visant à valoriser les produits animaux par des opérations locales de transformation, et une meilleure liaison avec des marchés potentiels; et iii) diversifier les sources de revenus en encourageant des activités génératrices de revenu et en améliorant l'accès aux services techniques, commerciaux et financiers.

C. Composantes

22. Pour atteindre ces objectifs, des activités, regroupées dans les trois composantes ci-après, seront mises en œuvre sur une période de six ans: i) consolidation des acquis institutionnels et du savoir-faire; ii) mise en place de partenariats; et iii) valorisation de la production dans l'Oriental.

23. **Consolidation des acquis institutionnels et du savoir-faire.** Cette composante, qui est au centre du projet, jouera un rôle décisif dans la consolidation des réalisations de la première phase du point de vue institutionnel et dans la mise à profit des informations et du savoir-faire précédemment rassemblés et à venir. Les activités ont été groupées en cinq sous-composantes, pour chacune desquelles ont été inclus les équipements supplémentaires nécessaires et les coûts d'exploitation et d'entretien.

- **Opérationnalisation de la stratégie nationale concernant les parcours et l'élevage dans l'Oriental.** Cette sous-composante a pour objet l'élaboration d'un plan directeur pour l'aménagement durable des parcours et le développement de l'élevage, et pour la valorisation de la production dans l'Oriental. Le plan identifiera toutes les activités nécessaires pour clarifier les droits des usagers à l'intérieur du contexte juridique existant et tous amendements appropriés, en vue d'arriver à une utilisation plus rationnelle des ressources nationales. Divers aspects thématiques seront analysés, notamment le cadre juridique régissant le mouvement coopératif, afin de proposer des amendements appropriés concernant les coopératives pastorales. D'autres questions de stratégie seront analysées, telles que la capacité de charge des parcours et la gestion du risque de sécheresse. Les questions de fond seront débattues lors d'un atelier qui associera tous les intervenants du secteur public et du secteur privé. Le plan directeur sera ensuite traduit en programmes de travail pour les deux DPA de la zone du projet.
- **Gestion de l'information et du savoir-faire.** Cette sous-composante vise à tirer parti des informations et des connaissances obtenues durant les première et seconde phases. Elle contribuera à l'établissement de manuels et de directives visant à: i) améliorer la gestion des terres de parcours; ii) créer et assurer le bon fonctionnement des AUP et autres associations communautaires; et iii) diffuser l'information concernant l'Oriental avec notamment la création d'un centre de documentation relié au réseau d'information et de documentation du MARD. La cartographie socioterritoriale de la zone du projet, commencée pendant le diagnostic participatif, sera achevée et intégrée dans un Système d'information géographique, qui servira d'outil de gestion.
- **Renforcement des capacités locales.** Une formation théorique et pratique à l'approche participative, ainsi qu'un soutien logistique seront fournis dans le cadre de cette sous-composante aux AUP, aux familles des adhérents et autres groupes d'intérêt communautaire constitués dans le cadre du projet (voir paragraphe 20). Cela leur permettra de planifier leur propre développement, de mobiliser les financements nécessaires et de mettre en œuvre les activités qu'ils considèrent comme prioritaires au moyen de la formulation des PDC.
- **Renforcement des structures de terrain du MARD.** L'objectif de cette sous-composante est de donner aux structures de terrain du MARD le soutien institutionnel nécessaire à la mise en œuvre harmonieuse du projet. Une formation spéciale à la planification des

activités, au diagnostic participatif, à l'exécution et au suivi sera dispensée aux agents des administrations locales et au personnel de terrain du MARD et des autres institutions associées à l'exécution du projet.

- **Soutien à la gestion du projet.** Il s'agira, au titre de cette sous-composante, d'apporter un appui logistique et institutionnel à l'unité de gestion du projet (UGP), qui est responsable de l'exécution, de contribuer à renforcer la cellule de coordination (CC) établie au sein de la DPA de Figuig et d'en créer une autre auprès de la DPA d'Oujda. Des personnels supplémentaires seront redéployés ou recrutés sur une base contractuelle pour renforcer les deux CC de l'UGP.

24. **Mise en place de partenariats.** Cette composante vise à mobiliser des intervenants du secteur public, du secteur privé et de la société civile pour promouvoir les synergies et les économies d'échelle en instituant des mécanismes de partenariats entre les divers groupes intéressés au développement de l'Oriental, ce qui améliorera également l'impact des divers investissements sur les conditions de vie des groupes cibles. Les activités ont été regroupées en deux sous-composantes, en incluant pour chacune les équipements supplémentaires nécessaires et les coûts de fonctionnement et d'entretien.

- **Mécanismes de mise en place de partenariats.** Dans le cadre de cette sous-composante, le projet financera: l'organisation d'ateliers d'information et de sensibilisation avec la participation de partenaires potentiels de financement et d'exécution; le soutien juridique nécessaire à l'établissement d'accords et de contrats entre les principaux partenaires intervenants; et des activités de recherche-développement présentant un intérêt pour tous les acteurs. Il est ainsi prévu un système d'alerte rapide concernant les sécheresses dans l'Oriental, avec l'Observatoire national de la sécheresse; un système de suivi pour la surveillance des épidémies, avec le concours des services vétérinaires du pays; et l'établissement d'un plan d'aménagement des zones alfatières, avec le Département des eaux et forêts (DEF).
- **Activités favorisant les partenariats.** Cette sous-composante vise à établir la crédibilité du projet à l'égard des investisseurs publics et privés en finançant des activités susceptibles de mobiliser des partenariats: remise en état et aménagement des parcours par la plantation de cultures fourragères sur 5 000 hectares et la réhabilitation d'environ 10 000 hectares; système de suivi pour la surveillance des épizooties et la prévention des maladies animales avec les services vétérinaires nationaux; création/réhabilitation de points d'eau et d'unités d'engraissement; formation technique et non technique de bénéficiaires à des activités agricoles et non agricoles génératrices de revenu au moyen de démonstrations et d'activités de recherche-développement menées avec des institutions spécialisées.

25. **Valorisation de la production dans l'Oriental.** L'objectif de cette composante sera de compléter les investissements de la première phase en intervenant en aval de la filière de production pour maximiser les profits des bénéficiaires aux niveaux de la transformation et de la commercialisation. Les activités ont été groupées en quatre sous-composantes étroitement interdépendantes, en incluant pour chacune les équipements complémentaires nécessaires et les coûts de fonctionnement et d'entretien.

- **Soutien aux services financiers ruraux.** Cette sous-composante vise à faciliter l'accès durable du groupe cible à des ressources financières de proximité. Pour ce faire, des incitations seront accordées à une ou plusieurs associations locales et/ou nationales de microcrédit – sélectionnées sur appel d'offres à l'échelon national – pour qu'elles s'installent dans la zone du projet. Ces incitations couvriront un appui logistique et les coûts d'études diagnostiques, la formation d'agents de crédit et de l'équipement de bureau, en échange de

l'octroi de microcrédits répondant à la demande d'environ 1 400 bénéficiaires pour qu'ils entreprennent des activités génératrices de revenu.

- **Promotion d'activités génératrices de revenu.** Cette sous-composante visera deux catégories de bénéficiaires. Ceux qui sont habilités à bénéficier d'un microcrédit, comme il a été dit plus haut, et ceux susceptibles de devenir des microentrepreneurs (une centaine environ) et dont les besoins financiers sont légèrement plus élevés. Ces derniers emprunteront auprès d'une institution bancaire avec laquelle le projet passera un accord de coopération. Pour la première catégorie, le projet assurera une formation technique et non technique touchant notamment l'engraissement des agneaux, le traitement de la laine et des peaux, l'alphabétisation fonctionnelle et les rendements de la comptabilité. Pour la deuxième catégorie, le projet apportera un soutien spécialisé pour la formulation de propositions de projets, ainsi que des conseils en matière de fonctionnement et de gestion de microentreprises. Le projet encouragera aussi la formation d'associations interprofessionnelles et l'établissement de liens avec des réseaux nationaux spécialisés dans les divers produits.
- **Développement des marchés.** Cette sous-composante vise à identifier les débouchés potentiels et liaisons commerciales pour les principaux produits et sous-produits de l'Oriental en réalisant des études sous-sectorielles présentant un intérêt pour les groupes cibles, en apportant un soutien à la recherche de partenaires commerciaux et en organisant des campagnes de promotion (spots publicitaires, foires commerciales et autres initiatives de commercialisation).
- **Amélioration de la filière viande ovine.** L'objectif de cette sous-composante présuppose une meilleure compréhension des liens en amont et en aval de la filière de production de viande d'agneau. Elle apportera à la Direction de l'élevage du MARD et aux acteurs publics et privés, régionaux et locaux, un soutien visant à moderniser cette filière. Le projet financera l'établissement d'un plan directeur national pour la production et la commercialisation de la viande d'agneau, qui permettra d'identifier les domaines prioritaires aux fins d'investissement, public et privé. En fonction des priorités du MARD, des fonds seront mis à disposition dans le cadre de cette sous-composante pour financer des études visant à relever le niveau de l'hygiène alimentaire et du contrôle de la qualité à l'échelle nationale ainsi que la formation correspondante des personnels concernés. De plus, en concertation avec le gouvernement, le FIDA a approché l'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles (AAAID) en qualité d'investisseur potentiel. L'AAAID s'est déclarée intéressée par le financement d'une installation de transformation et de distribution de la viande d'agneau dans l'Oriental.

D. Coûts et financement du projet

26. **Coûts.** Les coûts totaux du projet pour les six années de son exécution sont évalués à 9,24 millions de USD (95,2 millions de MAD), y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers, calculés sur la base des prix en vigueur en décembre 2002. Les dépenses en devises représentent environ 18% des coûts totaux. Les dépenses d'investissement sont estimées à 8,4 millions de USD, soit 91% des coûts de base. Les coûts de base du projet par composante sont récapitulés au tableau 1.

27. **Financement.** Le projet sera financé par un prêt du FIDA de 6,36 millions de USD, soit 69% du coût total. La contribution du gouvernement, taxes comprises, représentera l'équivalent de 2,37 millions de USD, soit 26% du coût total, tandis que les bénéficiaires devraient apporter 170 800 USD environ (soit 1,8%). Le gouvernement compte mobiliser un don de 332 700 USD pour financer la sous-composante "amélioration de la filière de viande ovine". Le plan de financement figure au tableau 2. Le financement du FIDA portera sur toutes les composantes.

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
	locale				
A. Consolidation des acquis institutionnels et du savoir-faire					
Opérationnalisation de la stratégie nationale relative aux parcours et à l'élevage dans l'Oriental	84,5	22,6	107,1	21	1
Gestion de l'information et des connaissances	161,5	67,8	229,3	30	3
Renforcement des capacités locales	323,6	21,4	345,0	6	4
Renforcement des structures de terrain du MARD	793,2	144,9	938,1	15	12
Appui à la gestion du projet	450,4	148,0	598,3	25	7
Sous-total	1 813,1	404,7	2 217,8	18	27
B. Instauration de partenariats					
Mécanismes de mise en place de partenariats	176,1	17,8	193,9	9	2
Activités favorisant les partenariats	3 945,4	797,6	4 743,9	17	58
Sous-total	4 121,5	815,4	4 936,9	17	61
C. Valorisation de la production dans l'Oriental					
Soutien aux services financiers ruraux	36,3	3,5	39,8	9	-
Promotion d'activités génératrices de revenus	136,8	7,8	144,6	5	2
Développement des marchés	100,0	52,7	152,7	35	2
Amélioration de la filière de viande ovine	483,6	140,1	623,8	22	98
Sous-total	756,7	204,2	960,9	21	12
Total des coûts de base	6 691,3	1 424,3	8 115,6	18	100
Provisions pour aléas d'exécution	350,2	75,1	425,3	18	5
Provisions pour aléas financiers	567,7	130,7	698,3	19	9
Total des coûts du projet	7 609,2	1 630,1	9 239,2	18	114

^aToute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composantes	FIDA		Bénéficiaires		Autres		Gouvernement		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et Taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Consolidation des acquis institutionnels et du savoir-faire													
Opérationnalisation de la stratégie nationale relative aux parcours et à l'élevage dans l'Oriental	93,9	80,0	-	-	-	-	23,5	20,0	117,4	1,3	25,1	68,8	23,5
Gestion de l'information et des connaissances	150,5	58,1	-	-	-	-	108,4	41,9	258,9	2,8	76,7	121,9	60,3
Renforcement des capacités locales	313,6	79,8	-	-	-	-	79,5	20,2	393,2	4,3	24,7	289,0	79,5
Renforcement des structures de terrain du MARD	692,2	65,3	-	-	-	-	367,9	34,7	1 060,1	11,5	164,3	684,6	211,2
Appui à la gestion du projet	261,8	38,0	-	-	-	-	426,2	62,0	688,0	7,4	168,8	391,4	127,8
Sous-total	1 512,0	60,1	-	-	-	-	1 005,6	39,9	2 517,6	27,2	459,5	1 555,8	502,3
B. Instauration de partenariats													
Mécanismes de mise en place de partenariats	172,8	80,0	-	-	-	-	43,2	20,0	215,9	2,3	20,2	152,6	43,2
Activités favorisant les partenariats	4 155,0	76,4	170,8	3,1	-	-	1 112,2	20,5	5 437,9	58,9	920,1	3 598,1	919,7
Sous-total	4 327,8	76,5	170,8	3,0	-	-	1 155,4	20,4	5 653,9	61,2	940,3	3 750,7	962,9
C. Valorisation de la production dans l'Oriental													
Soutien aux services financiers ruraux	34,6	80,0	-	-	-	-	8,7	20,0	43,3	0,5	3,9	30,8	8,7
Promotion d'activités génératrices de revenus	131,8	80,0	-	-	-	-	33,0	20,0	104,8	1,8	9,1	122,7	33,0
Développement des marchés	138,9	80,0	-	-	-	-	34,7	20,0	173,6	1,9	60,5	78,5	34,7
Amélioration de la filière de viande ovine	216,2	31,5	-	-	332,7	48,5	137,2	20,0	686,1	7,4	156,8	392,0	137,2
Sous-total	521,5	48,8	-	-	332,7	31,2	213,6	20,0	1 067,8	11,6	230,3	624,0	213,6
Total des coûts du projet	6 361,3	68,9	170,8	1,8	332,7	3,6	2 374,5	25,7	9 239,2	100,0	1 630,1	5 930,4	1 678,8

^aToute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

28. **Passation des marchés.** Pour les dépenses financées par le FIDA, les marchés (biens d'équipement et travaux de génie civil) seront passés conformément aux directives du FIDA en la matière. Tous les véhicules, équipements et matériels d'une valeur estimative égale ou supérieure à 50 000 USD seront achetés par appel d'offres à l'échelon national. Pour les contrats de matériels et d'équipements d'une valeur estimative inférieure à l'équivalent de 50 000 USD, on appliquera la procédure de comparaison de prix sur la base d'au moins trois devis. Les contrats relatifs aux travaux de génie civil, à l'exception de ceux concernant la réfection de bâtiments et le développement de l'élevage, seront passés par appel d'offres à l'échelon national. Les marchés relatifs à la réfection de bâtiments seront adjugés après consultation d'entrepreneurs locaux, sur la base d'au moins trois devis. Pour les activités de développement de l'élevage, on recourra aux contrats en régie. Les consultants seront recrutés conformément aux procédures nationales telles qu'approuvées par l'institution coopérante et agréées par le FIDA. Pour les contrats équivalant ou supérieurs à 100 000 USD relatifs aux services de consultants, financés sur le prêt, on fera appel à la concurrence à l'échelon national. Les services de consultants d'un montant inférieur à 100 000 USD feront l'objet de comparaison de prix. Les contrats relatifs à l'assistance technique et autres services à financer sur le prêt seront passés conformément aux procédures approuvées par l'institution coopérante.

29. **Décaissements.** Le projet sera exécuté sur une période de six ans. Les retraits sur le compte du prêt se feront sur présentation des états de dépenses pour certaines catégories qui seront déterminées conjointement par le gouvernement, le FIDA et l'institution coopérante. Toutes les pièces justificatives seront conservées par le projet et tenues à disposition pour inspection par les missions de supervision et par les vérificateurs extérieurs. Tous les autres retraits du compte du prêt seront opérés sur présentation des pièces justificatives. Le gouvernement ouvrira au nom du projet un compte spécial en dirhams marocains auprès de la Trésorerie nationale du Maroc. À l'entrée en vigueur du prêt, le FIDA y déposera un montant initial de 600 000 USD, correspondant au montant moyen d'un semestre de dépenses. Le compte spécial servira à financer la part des dépenses incombant au FIDA et sera réapprovisionné conformément aux procédures établies par le FIDA. La contribution du gouvernement s'élève à 2,4 millions de USD, droits et taxes compris, et sera mise à la disposition du projet selon les procédures habituelles du gouvernement.

30. **Comptabilité et vérification des comptes.** Une comptabilité et des relevés financiers distincts seront tenus pour les activités du projet par la DPA de Figuig. L'UGP veillera à ce que ces comptes et relevés soient tenus conformément aux usages de l'administration et selon des procédures agréées par le FIDA. Les comptes du projet seront vérifiés chaque année par l'Inspection générale des finances. Les rapports de vérification certifiés, qui contiendront une opinion sur les systèmes comptables de l'organisme d'exécution et les contrôles internes, ainsi qu'un avis distinct sur les états de dépenses et le compte spécial, seront transmis au FIDA dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

F. Organisation et gestion

31. Le projet sera placé sous la responsabilité générale de la Direction de l'élevage du MARD. Un comité national de pilotage, présidé par le Secrétaire général du MARD et comprenant des représentants des autres ministères compétents (à savoir le Ministère de l'intérieur, le DEF et le Ministère des finances, entre autres) présidera à l'approbation des programmes de travail et budgets annuels.

32. La responsabilité de la mise en œuvre du projet au niveau du terrain incombera au directeur du projet, qui s'appuiera sur une petite UGP et deux CC situées dans les deux DPA couvrant la zone du

projet³. Les CC seront chargées de la coordination, de la planification et de la programmation des activités du projet, qui seront exécutées par l'intermédiaire des DPA et de leurs CT, de la Direction régionale des eaux et forêts, d'autres organismes d'exécution, d'organisations non gouvernementales et par le secteur privé, en fonction des compétences et de l'expertise requises.

33. L'UGP, en étroite collaboration avec les deux CC, sera chargée de la gestion générale des activités du projet, et plus précisément de: i) la mobilisation, la formation et la coordination du personnel technique et administratif associé aux activités du projet; ii) l'établissement des budgets et des programmes annuels de travail; iii) la passation des marchés et contrats avec d'autres opérateurs publics et privés; iv) l'établissement des rapports d'activité à soumettre aux divers intervenants concernés.

34. **Suivi et évaluation (S&E).** Le système de S&E est censé fournir aux autorités marocaines, au FIDA et à tous les partenaires du projet les éléments nécessaires à une évaluation périodique des résultats par rapport aux objectifs fixés au départ. Cette tâche sera réalisée en collaboration étroite avec les coopératives et les groupes communautaires intéressés. Le cadre logique servira de base à l'élaboration du système de S&E. L'UGP sera chargée des activités de suivi et de l'établissement des rapports périodiques d'activité. L'impact du projet sera également évalué au regard des objectifs stratégiques et spécifiques présentés dans le cadre logique⁴. Le suivi et l'évaluation du projet seront confiés aux actuels Services des études, de la planification et du suivi, qui sont situés dans les deux DPA et relèvent des Directions centrales de la planification et des affaires économiques du MARD. Ils feront appel, pour ce faire, à d'autres entités (institutions spécialisées, bureaux d'études, etc.).

G. Justification économique

35. Les bénéfices pris en considération dans l'analyse économique sont ceux des composantes productives: amélioration des systèmes de production, c'est-à-dire de la productivité des systèmes pastoraux et sylvopastoraux et de l'élevage, ainsi que de ceux qui découlent des activités génératrices de revenu et des microentreprises. Les avantages pour l'environnement, ainsi que ceux liés aux investissements dans les ressources humaines et dans l'amélioration des infrastructures socioéconomiques, n'ont pas été quantifiés. Le taux de rentabilité économique est de 11%, ce qui laisse une bonne marge en cas de fluctuations des coûts et des bénéfices. Si les coûts augmentent de 10%, ou si les bénéfices baissent de 10%, la rentabilité sera de 10%. Si les coûts augmentent et que les bénéfices baissent de 10% simultanément, la rentabilité s'établira à 9%⁵.

H. Risques

36. Ces deux dernières décennies, les années de sécheresse consécutives sont devenues un phénomène récurrent dans l'Oriental. Les périodes répétées, prolongées et successives de sécheresse risquent dans le futur de compromettre la viabilité des systèmes de production actuels et la durabilité du mode de vie pastoral dans la zone du projet. En tant que tel, ce phénomène naturel, avec ses impacts socioéconomiques et environnementaux, doit être traité comme un élément endémique des conditions climatiques de la région. Pour réduire ce risque au minimum, le projet encouragera d'autres actions collectives destinées à promouvoir l'utilisation et la gestion rationnelles des ressources naturelles et contribuera à la mise en place d'un système d'alerte en cas de sécheresse, en collaboration avec l'Observatoire national de la sécheresse récemment créé.

³ Voir appendice VI.

⁴ Voir appendice IV.

⁵ Voir appendice VII.

37. Un autre risque est lié à la rigidité actuelle des procédures budgétaires, qui pourrait entraver la mise en œuvre en temps voulu du projet, lequel comprend un grand nombre de petites initiatives réparties sur l'ensemble de la zone. Le transfert en temps utile des ressources financières aux organismes d'exécution tels que la DPA, et des fonds réservés aux activités de mobilisation de partenariats devraient permettre au projet de répondre aux besoins, sans trop faire attendre les populations rurales. En outre, depuis plusieurs années, les allocations budgétaires sont généralement inférieures aux demandes des différents départements ministériels. Lors des négociations, le gouvernement a assuré que les budgets annuels seront intégralement alloués aux divers organes d'exécution, y compris pour les dépenses de fonctionnement, sans lesquels la réalisation des activités du projet subira des retards.

I. Impact sur l'environnement

38. L'impact du projet sur l'environnement devrait être positif compte tenu de l'approche adoptée et des actions à mettre en œuvre. Cette approche visera à renforcer: i) les AUP, au sein desquelles seront prises nombre de décisions concernant l'utilisation et la gestion prudentes des ressources pastorales; et ii) l'instauration de partenariats propres à renforcer les synergies, ce qui amènera à investir davantage dans une meilleure utilisation et gestion des ressources naturelles. Les principales activités promues par le projet prévoient la conception et la mise en œuvre d'un plan directeur pour le développement durable des parcours et de la production animale dans l'Oriental. La réhabilitation des parcours se traduira par une amélioration de leur productivité et du couvert végétal, par la régénération de plantes aromatiques et médicinales endogènes, par une meilleure infiltration de l'eau et fertilité du sol, par une amélioration de l'habitat faunistique. Le projet devrait donc avoir un impact bénéfique en termes de diversité végétale et animale, d'esthétique du paysage et d'attrait pour les loisirs.

J. Aspects novateurs

39. Le projet présente deux aspects novateurs: i) il contribuera à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'aménagement des parcours et de développement de la production animale dans la steppe orientale; et ii) comme il s'agit de la seconde phase d'un projet qui a eu un impact confirmé dans certains domaines, la conception de la présente phase est compatible avec les orientations du cadre stratégique du FIDA pour ce qui est de la consolidation de l'impact, de la gestion et de la mise à profit des informations et des connaissances, ainsi que de l'instauration de partenariats aux niveaux local, régional et national.

TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

40. Un accord de prêt entre le Royaume du Maroc et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié sera distribué lors de la session.

41. Le Royaume du Maroc est habilité, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

42. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

43. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera au Royaume du Maroc un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatre millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (4 550 000 DTS) venant à échéance le 15 octobre 2023 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à 50% du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES
INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations conclues le 4 juillet 2003)

1. Outre les fonds provenant du prêt, le Gouvernement du Royaume du Maroc (le Gouvernement) mettra à la disposition du MADR au cours de la période d'exécution du projet, à titre de la contribution nationale, des ressources propres pour la réalisation du projet, conformément à ses procédures nationales habituelles. Cette contribution représentera notamment l'ensemble des droits, impôts et taxes grevant les biens et services, ainsi que les coûts de fonctionnement du projet.
2. Le Gouvernement entend obtenir d'un bailleur de fonds un don d'un montant approximatif de 365 000 USD pour contribuer au financement de la réalisation des études pour la mise à niveau de la filière ovine et des actions d'accompagnement, notamment en matière de formation et de mise à niveau de la réglementation, de la sous-composante valorisation de la filière ovine du projet.
3. Le Gouvernement veillera à ce qu'un accord-cadre sera conclu entre le MADR, le MI et le DEF dans les douze mois suivant la date d'entrée en vigueur du projet, qui précisera les rôles, droits et responsabilités respectifs de ces trois principales parties prenantes sur les parcours ainsi que les droits et responsabilités à accorder aux coopératives pastorales y opérant. Plus particulièrement, l'accord devra mettre en place une commission composée de représentants du MADR, du DEF et du MI qui se prononcera sur les mesures de préservation des mises en défens contre les délits de pâturage, ainsi que sur les plantations fourragères, les labours et les constructions sur parcours.
4. Le Gouvernement s'assurera que le MADR a conduit un audit sur l'ensemble des coopératives pastorales dans les douze mois suivant la date d'entrée en vigueur du projet, afin d'effectuer un diagnostic de leurs forces et faiblesses et de définir des plans de redressement.
5. Le Gouvernement s'assurera que, dans les douze mois suivant la date d'entrée en vigueur du projet, la DE prendra les dispositions nécessaires pour qu'un système de veille biologique soit mis en place pour la durée d'exécution du projet.
6. Le Gouvernement assurera un traitement équitable entre hommes et femmes à l'examen des candidatures des postes à pourvoir dans le cadre du projet. Dans le cadre de l'exécution du projet, le Gouvernement veillera à ce que les femmes et les jeunes soient spécifiquement ciblés en raison de leur vulnérabilité particulière.
7. Le Gouvernement veillera à ce que le personnel du projet soit assuré contre les risques d'accident selon les pratiques habituelles en vigueur sur son territoire.
8. La condition suivante est spécifiée comme condition préalable aux décaissements des fonds du prêt pour les dépenses financées au titre des activités à réaliser dans les communes d'Abou Lakhel et de Tiouli:

Le MADR a fourni la preuve, suivant les procédures nationales en vigueur, de l'établissement de coopératives pastorales qui serviront d'interlocuteurs au projet dans ces deux communes.

9. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions additionnelles à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt:
- a) l'UGP a été mise en place au sein de la DPA de Figuig et son directeur, un comptable et un responsable du suivi-évaluation ont été nommés en consultation avec le FIDA, conformément à l'accord de prêt;
 - b) les deux cellules de coordination du projet ont été mises en place au sein des DPA de Figuig et Oujda, respectivement, et au minimum un coordinateur, un ingénieur pastoraliste et un vétérinaire ont été nommés pour chaque cellule en consultation avec le FIDA, conformément à l'accord de prêt; et
 - c) l'accord de prêt a été dûment signé et un avis juridique, délivré par le Secrétaire général du Gouvernement, acceptable tant en la forme que sur le fond, a été remis par le Gouvernement au FIDA.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

MOROCCO

Land area (km² thousand) 2001 1/	446	GNI per capita (USD) 2001 1/	1 190
Total population (million) 2001 1/	29.17	GDP per capita growth (annual %) 2001 1/	4.8
Population density (people per km²) 2001 1/	65	Inflation, consumer prices (annual %) 2001 1/	1
Local currency	Moroccan Dirham (MAD)	Exchange rate: USD 1 =	MAD 10.3
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1995-2001 1/	1.7	GDP (USD million) 2001 1/	34 219
Crude birth rate (per thousand people) 2001 1/	21	Average annual rate of growth of GDP 2/ 1981-1991	4.6
Crude death rate (per thousand people) 2001 1/	6	1991-2001	2.5
Infant mortality rate (per thousand live births) 2001 1/	39	Sectoral distribution of GDP 2001 1/	
Life expectancy at birth (years) 2001 1/	68	% agriculture	16
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	5.3 a/	% industry	31
Poor as % of total rural population 1/	18.0 a/	% manufacturing	17
Total labour force (million) 2001 1/	11.78	% services	53
Female labour force as % of total 2001 1/	35	Consumption 2001 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	18
School enrolment, primary (% gross) 2001 1/	94 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	63
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2001 1/	50	Gross domestic savings (as % of GDP)	19
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita, 1997 2/	2 862	Merchandise exports 2001 1/	7 116
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2001 3/	23 a/	Merchandise imports 2001 1/	10 960
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2001 3/	9 a/	Balance of merchandise trade	-3 844
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2001 1/	5 a/	before official transfers 2001 1/	-2 064
Physicians (per thousand people) 2001 1/	n/a	after official transfers 2001 1/	1 611
Population using improved water sources (%) 2000 3/	80	Foreign direct investment, net 2001 1/	2 727
Population with access to essential drugs (%) 1999 3/	50-79	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2000 3/	68	Overall budget deficit (including grants) (as % of GDP) 2001 1/	-2 a/
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 2001 1/	33 a/
Food imports (% of merchandise imports) 2001 1/	14 a/	Total external debt (USD million) 2001 1/	16 963
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2000 1/	413	Present value of debt (as % of GNI) 2001 1/	44
Food production index (1989-91=100) 2001 1/	105	Total debt service (% of exports of goods and services) 2000 1/	18
Cereal yield (kg per ha) 2001 1/	896	Lending interest rate (%) 2001 1/	13
Land Use		Deposit interest rate (%) 2001 1/	5
Arable land as % of land area 2000 1/	20		
Forest area as % of total land area 2000 1/	7		
Irrigated land as % of cropland 2000 1/	13		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* CD ROM 2003

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2000

3/ UNDP, *Human Development Report*, 2003

PREVIOUS IFAD FINANCING

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Denominated Currency	Approved Loan/Grant Amount
Agricultural Credit Project	World Bank: IBRD	World Bank: IBRD	I	27 Jun 79	04 Dec 79	30 Jun 83	L - I - 17 - MO	SDR	19 600 000
Central Haouz Irrigation Project	AFESD	AFESD	I	21 Apr 83	17 Jan 84	31 Dec 92	L - I - 127 - MO	SDR	15 700 000
Abda Plain Rural Development Project	IFAD	AFESD	I	18 Sep 86	15 Jun 87	30 Jun 96	L - I - 193 - MO	SDR	6 800 000
Livestock and Rangelands Development Project in the Eastern Region	IFAD	AfDB	I	19 Apr 90	27 May 91	30 Jun 02	L - I - 260 - MO	SDR	10 850 000
Tafilalet and Dades Rural Development Project	IFAD	AFESD	I	20 Apr 94	27 Mar 95	30 Jun 04	L - I - 356 - MA	SDR	11 800 000
Tafilalet and Dades Rural Development Project	IFAD	AFESD	I	20 Apr 94	27 Mar 95	30 Jun 04	L - I - 357 - MA	SDR	4 100 000
Rural Development Project for Taourirt – Taforalt	IFAD	UNOPS	I	04 Dec 96	16 Oct 98	30 Jun 07	L - I - 437 - MA	SDR	13 500 000
Rural Development Project in the Mountain Zones of Al-Haouz Province	IFAD	UNOPS	I	07 Dec 00	22 Jan 02	30 Sep 08	L - I - 556 - MA	SDR	14 100 000

IFAD PORTFOLIO, STRATEGIC FRAMEWORK AND LESSONS

1. IFAD has so far supported eight projects in Morocco, with a total local commitment of about USD 124 million. The first-generation projects, during the 1979-1986 period (one agricultural credit project and one for irrigation), were cofinanced by the World Bank and the Arab Fund for Economic and Social Development (AFESD) respectively. These projects had wide geographical coverage, concerned rainfed and irrigated agriculture and provided medium- and short-term credit. Second-generation projects were all initiated by IFAD and cofinanced by various international agencies such as the Islamic Development Bank (IsDB), African Development Bank, Organization of Petroleum Exporting Countries (OPEC) Fund and World Food Programme (WFP). The projects were typically located in marginal areas and included a wide range of activities such as soil and water conservation, rangeland improvement, institutional support and rural infrastructure development – in particular the rehabilitation of small-scale irrigation – and were targeted at the rural poor, especially women. Third-generation projects benefited from the new policy adopted by the Moroccan Government of a relatively more participatory approach to the implementation of projects within the framework of the programme for development of rainfed agriculture. Main lessons derived from closed and ongoing lending operations are presented below.

2. **Lessons learned.** With the exception of the first one, all IFAD-financed projects in Morocco to date have been local-area development operations that addressed the most serious constraints on crop and livestock production systems, natural resource management (through rangeland improvements and soil and water conservation), credit delivery and small-scale irrigation. Social infrastructure, including rural roads, water supply and human health, was an important component of these projects, which achieved good results in physical terms and generally met targets set at appraisal. A number of institutional constraints were encountered during implementation, and coordination among implementing line agencies needed strengthening. Recently developed projects have focused on the central objective of creating and supporting sustainable grass-roots organizations that will gradually assume responsibility for linking local development with the existing institutional framework. Experience has shown that in community-based development projects, by their very nature, many activities such as rangeland improvement, small-scale irrigation development, etc. cannot be restricted to a target group defined by income levels, food security, farm size or livestock numbers. Under these conditions, targeting will be applied at three levels. Projects will focus on the poorer areas within specific zones. Within these areas, the focus will be on the poorer communities. Further, project activities will be designed to favour the poorest within these communities. A major issue encountered by projects is the sustainability of project activities after loan closing. Sustainability will be improved by: (i) linkage of representative local institutions with local socio-political structures; (ii) contractual arrangements with the population concerned that cover post-project O&M costs of investments; and (iii) creation of viable rural financial services.

3. **IFAD's strategic framework.** At it is related to poor resource endowment in rainfed and mountainous areas, poverty varies in Morocco from region to region. IFAD's target groups among the rural poor are small and marginal farmers and artisanal fishermen, the landless, wage earners and rural women. The key elements of IFAD's strategy in Morocco consist in assisting the Government in the following:

- focusing on community-driven rural development needs rather than on commodity-specific agricultural development;
- emphasizing promotion of food security at national and household levels through diversification of production by supporting commodities with a comparative advantage on national and international markets;

APPENDIX III

- promoting the consolidation and strengthening of devolved, decentralized planning and implementation through support for the creation and strengthening of local institutions and grass-roots organizations and devolution of human and financial resources from the centre to the regions;
- improving access of rural poor households to productive resources, including land, water, technological know-how and financial services;
- continuing to focus on improved natural resource management in the three agro-ecological zones of the priority provinces having a high incidence of poverty, and where alternatives to agriculture as a core activity are limited. These are: (i) mountainous areas; (ii) low-potential rangelands, and (iii) low-potential rainfed areas of the arid south; and
- ensuring higher levels of participation, with a focus on gender issues, using participatory tools in the design and implementation of projects.

4. The orientation and basic elements of IFAD's country strategy for Morocco have their origins in the Fund's experience of working with the country's rural poor, and fit closely with the Fund's strategic framework. The elements of the country strategy that constitute key links to the corporate strategy are: (i) higher levels of beneficiary participation through decentralization, aiming at development and support of local institutions and grass-roots organizations; (ii) continued focus on gender issues and equitable access to productive natural resources and technology; and (iii) development of rural on and off-farm employment for the rural poor. IFAD's country strategy for Morocco is naturally linked to its regional strategy for the Near East and North Africa, which very much echoes the strategic framework in terms of strengthening the capacity of the rural poor and their organizations and increasing their access to financial services and markets. In addition, the country strategy reflects the regional strategy in helping the rural poor cope with the severe constraints of the natural resource base.

5. The Fund's country strategy for Morocco proposes specific interventions for the medium term, including rural development linked to natural resource management in the low-potential arid rangelands in the east and south, where IFAD projects need further consolidation to ensure the sustainability of project actions and of the local institutions created through those actions. After being present in the country for almost 20 years, IFAD has accumulated sufficient knowledge and experience to support its target groups within the framework of evolving economic and social conditions. It will do so by assisting the rural poor in implementing a medium-term strategy based on the principles of participation, community awareness and sustainability. The proposed second phase of the Livestock and Rangelands Development Project in the Eastern Region, an area characterized by a high incidence of poverty, fits this strategy and was thus accorded high priority by the Moroccan Government for inclusion in the pipeline.

LOGICAL FRAMEWORK

Narrative Summary	Verifiable Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
Development Goal			
<p>Improve the socio-economic conditions of the populations in the project area, while preserving and ensuring a durable management of natural resources</p>	<p>Increased incomes as measured by consumption levels</p> <p>Increased food security in households</p> <p>Improved weight and height indicators for children under five years of age</p> <p>Increased area under vegetal cover and improved range conditions</p> <p>Increased fodder availability</p> <p>Reduced emigration from the project area</p>	<p>National expenditure surveys MARD field surveys Anthropometric surveys Mid-term and final evaluation reports</p>	<p>Government continues to actively support poverty reduction in the area</p> <p>Drought situation is not worsening in the area</p> <p>The various governmental institutions with responsibility for managing the resources of the area agree on a common approach</p>
Project Objectives			
Outputs by component:			
<p><i>Consolidation of institutional assets and acquired knowledge</i> A master plan for developing the rangelands and livestock production in the Eastern Region has been prepared. A corresponding work programme for each of the two PDAs has also been prepared.</p> <p>Reference manuals aimed at capitalizing on previous experiences have been prepared and diffused widely. A regional Geographic Information System (GIS) and documentation centre for agro-pastoralism have been set up.</p> <p>The institutional and financial capabilities of the cooperatives and other local organizations have been strengthened, as well as the operational capabilities of MARD field structures</p>	<p>Master plan and work programmes are available and in use</p> <p>Reference manuals are available and in use. GIS and documentation center are in place and functioning.</p> <p>60 cooperatives are functioning efficiently and are financial viable</p> <p>PDAs and their CTs are implementing their work programmes efficiently and according to schedule</p>	<p>Consultation of the relevant documents Project progress reports concerning their use</p> <p>Verification of their availability Project progress reports concerning their use</p> <p>Minutes of the cooperatives' meetings and their accounting books</p> <p>Activity reports of the PDAs and budgets</p>	<p>Use of the master plan is actively supported by MARD</p> <p>Intended users adopt a positive attitude and are taking full advantage of the facilities</p> <p>Key-people in the cooperatives and PDAs are competent and respond positively</p>

Narrative Summary	Verifiable Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
The institutional setup for project implementation is in place and operating efficiently	Project is implemented efficiently and in accordance with the plan and timing	Project progress reports Supervision reports	Key-people in the institutional setup are competent and stable throughout the project period
<i>Partnership-building</i>			
The partnership mechanisms are in place and functioning efficiently	Proportion of the 60 CDPs executed and financed by entities other than the project	M&E reports Reports from the cooperatives Reports from the institutions in partnership	Key-people in the local and provincial committees actively support the CDPs
The various field actions planned to induce partnership are carried out efficiently	60 CDPs are executed and financed successfully 5 000 ha of fodder plantations are established 10 000 ha of regeneration works are carried out (see Appendix 8 for other physical realizations)	Project progress reports Activity reports of the PDAs	Potential institutions/organizations in partnership are willing to and capable of participating efficiently Other partners follow-up on the activities initiated by the project in the context of each cooperative development plan
<i>Increased value added to production in the Eastern Region</i>			
Functional alphabetization is given to beneficiaries, to improve their absorptive and managerial capabilities	Sessions of functional alphabetization have been given to 1 000 people, of whom 700 are women and/or girls	Reports from the contracting institutions providing the sessions	Beneficiaries take full advantage of the sessions provided
Business counseling is given to beneficiaries, both for preparing financing requests and managing income-generating activities afterwards	Business counseling has been given to 1 400 beneficiaries of microcredit and 100 microentrepreneurs	Project progress reports and reports from the contracting institutions providing the counseling	Beneficiaries and microentrepreneurs take full advantage of the business counseling provided
1 400 microcredit operations (70% for women) and 1 000 microenterprises (30% for women) are put into place on a financially viable basis	Number and types of income-generating activities and microenterprises generated	M&E reports Reports from the microcredit associations and banking institutions involved	Beneficiaries of microcredit and the microentrepreneurs service their loans adequately
About five market/sector studies are carried out	Studies are available and have been discussed in round tables	Consultation of the relevant documents and reports of the round tables	Studies lead to concrete public and private investments in the sector and/or markets covered

Narrative Summary	Verifiable Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
Various promotional activities are carried out, such as expositions, fairs and others	Visualization of these activities and reports on their realization	Evaluation reports on the carrying out and impact of these activities M&E reports	A solvent demand exists for the products promoted
Components/sub-components:	Inputs: (total budget by component)	Source of information	
<p>1. <i>Consolidation of institutional assets and acquired knowledge</i></p> <p>1.1 Operationalization of the national rangeland and livestock strategy in the Eastern Region</p> <p>1.2 Information and knowledge management</p> <p>1.3 Local capacity-building</p> <p>1.4 Strengthening of MARD field structures</p> <p>1.5 Support to project management</p> <p>2. <i>Partnership-building</i></p> <p>2.1 Partnership-building mechanisms</p> <p>2.2 Partnership-generating activities</p> <p>3. <i>Increased value added to production in the Eastern Region</i></p> <p>3.1 Support to rural financial services</p> <p>3.2 Promotion of income-generating activities</p> <p>3.3 Market development</p> <p>3.4 Upgrading the lamb-meat production chain</p>	<p><u>USD 2.22 million</u></p> <p>(USD 0.11 million)</p> <p>(USD 0.23 million)</p> <p>(USD 0.35 million)</p> <p>(USD0.94 million)</p> <p>(USD 0.60 million)</p> <p><u>USD 4.94 million</u></p> <p>(USD 0.19 million)</p> <p>(USD 4.74 million)</p> <p><u>USD 0.96 million</u></p> <p>(USD 0.04 million)</p> <p>(USD 0.14 million)</p> <p>(USD 0.15 million)</p> <p>(USD 0.62 million)</p>	<p>Project progress reports</p> <p>Audit reports</p> <p>Supervision reports</p> <p>Mid term and final evaluation reports</p>	<p>The Government's budgetary contributions are sufficient and timely</p> <p>The procurement of good and services is carried out efficiently and promptly</p>

COÛTS ET FINANCEMENT

Table 1: Catégories de décaissement par source de financement

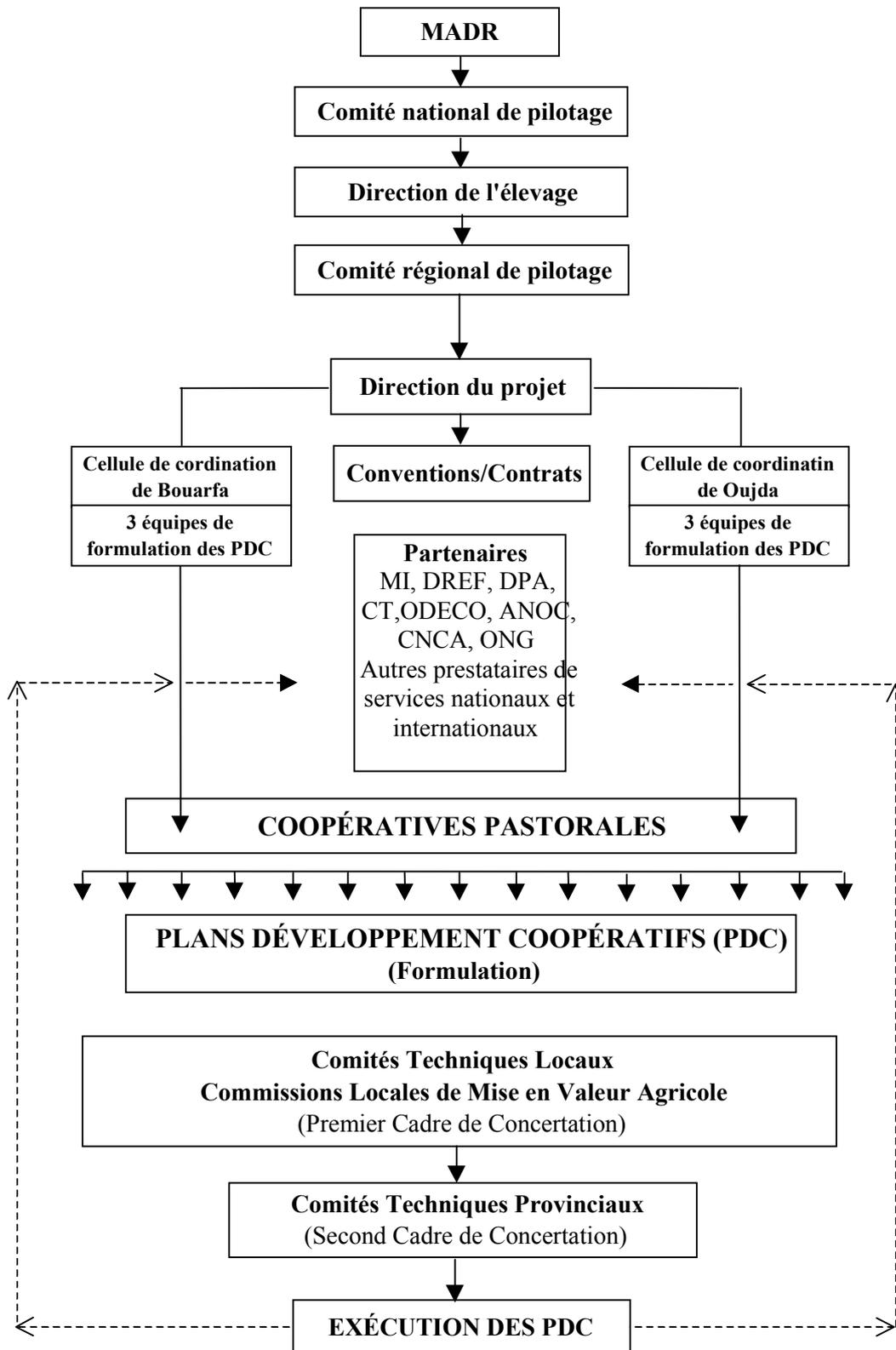
	FIDA		Bénéficiaires		Autre		Gouvernement		Total	Devises.		Monnaie locale (Excl. Taxes)	Droits & Taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
	A. Investissements												
1. Travaux													
Aménagement des points d'eau	283.5	75.0	37.8	10.0	-	-	56.7	15.0	378.0	4.1	58.3	263.0	56.7
Aménagement de locaux	41.4	86.0	-	-	-	-	6.7	14.0	48.1	0.5	7.4	34.0	6.7
Aménagement pastoral	1 840.6	74.8	127.2	5.2	-	-	492.0	20.0	2459.8	26.6	253.5	1 714.3	492.0
Développement de l'élevage	1 115.8	94.5	5.8	0.5	-	-	59.0	5.0	1 180.6	12.8	121.7	999.8	59.0
Sous-total Travaux	3 281.4	80.7	170.8	4.2	-	-	614.4	15.1	4 066.6	44.0	441.0	3 011.1	614.4
2. Formation. appui conseil. Études													
Formation	733.0	74.1	-	-	57.9	5.9	197.7	20.0	988.7	10.7	50.9	740.0	197.7
Appui conseil	300.6	80.0	-	-	-	-	75.1	20.0	375.7	4.1	19.3	281.3	75.1
Études et ateliers	563.5	53.8	-	-	274.7	26.2	209.6	20.0	1 047.8	11.3	405.2	433.0	209.6
Sous-total Formation. appui conseil. études	1 597.1	66.2	-	-	332.7	13.8	482.4	20.0	2 412.2	26.1	475.4	1 454.4	482.4
3. Équipement et matériel	444.6	73.7	-	-	-	-	158.3	26.3	602.9	6.5	271.2	173.4	158.3
4. Véhicules	313.1	70.0	-	-	-	-	134.2	30.0	447.2	4.8	242.9	70.1	134.2
5. Contrat	725.2	80.0	-	-	-	-	181.3	20.0	906.4	9.8	93.1	632.0	181.3
Sous-total Investissements	6 361.3	75.4	170.8	2.0	332.7	3.9	1 570.6	18.6	8 435.4	91.3	1 523.7	5 341.1	1 570.6
B. Fonctionnement													
1. Fonctionnement des véhicules	-	-	-	-	-	-	383.2	100.0	383.2	4.1	78.7	227.9	76.6
2. Entretien des équipements/matériel	-	-	-	-	-	-	23.9	100.0	23.9	0.3	4.9	14.2	4.8
3. Fonctionnement des bureaux	-	-	-	-	-	-	133.6	100.0	133.6	1.4	22.8	84.1	26.7
4. Déplacements	-	-	-	-	-	-	263.1	100.0	263.1	2.8	-	263.1	-
Sous-total Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	803.8	100.0	803.8	8.7	106.4	589.3	108.1
Coût Total	6 361.3	68.9	170.8	1.8	332.7	3.6	2 374.5	25.7	9 239.2	100.0	1 630.1	5 930.4	1 678.8

8

Table 2: Catégories de décaissement par composante

	Consolidation des acquis institutionnels et du savoir-faire					Promotion du partenariat		Valorisation des productions de l'Oriental				Total
	Opérationnalisation	Gestion de	Renforcement	Renforcement	Gestion et coordination du projet	Mise en place des	Actions Mobilisatrices	Appui aux Services	Promotion	Développement des marchés	Mise à niveau de la Filière Ovine	
	De la stratégie de Développement dans l'Oriental	l'information et du savoir Faire	Des Capacités Locales	Des Structures du MADR		Mécanismes De Partenariat		financiers de Proximité	d'activités génératrices de revenus			
I. Investissements												
A. Travaux												
Aménagement des points d'eau	-	-	-	-	-	-	378.0	-	-	-	-	378.0
Aménagement de locaux	-	7.6	-	-	2.2	-	38.4	-	-	-	-	48.1
Aménagement pastoral	-	-	-	-	-	-	2 459.8	-	-	-	-	2 459.8
Développement élevage /a	-	-	-	-	-	-	1 180.6	-	-	-	-	1 180.6
Sous-total Travaux	-	7.6	-	-	2.2	-	4 056.8	-	-	-	-	4 066.6
B. Formation												
Formation	-	32.8	384.3	222.9	-	35.1	95.1	10.8	135.2	-	72.4	988.7
C. Appui conseil												
Appui conseil	63.5	38.3	-	-	10.8	3.2	-	-	17.9	28.4	270.2	432.5
D. Études et ateliers	53.8	-	-	-	47.9	-	400.7	-	-	145.2	343.4	991.1
E. Contrat	-	-	-	506.6	110.2	177.6	67.9	35.2	11.7	-	-	906.4
F. Équipement et Matériel												
Équipement informatique	-	73.0	8.9	10.2	-	-	-	-	-	-	-	92.2
Équipement/matériel de formation	-	16.7	-	-	-	-	268.2	-	-	-	-	285.0
Équipement/mobilier de bureau	-	30.3	-	22.8	-	-	172.7	-	-	-	-	225.8
Sous-total Équipement et Matériel	-	120.0	8.9	33.0	-	-	441.0	-	-	-	-	602.9
G. Véhicules												
Véhicules	-	-	-	118.8	178.3	-	150.1	-	-	-	-	447.2
Sous-total Investissement	117.4	198.8	393.2	881.4	349.3	215.9	5 211.7	43.3	164.8	173.6	686.1	8 435.4
II. Fonctionnement												
A. Entretien et Fonctionnement												
Fonctionnement/entretien des véhicules	-	-	-	104.4	156.6	-	122.3	-	-	-	-	383.2
Entretien équip. Et matériel	-	60.2	-	5.7	23.9	-	-	-	-	-	-	89.8
Fonctionnement des bureaux	-	-	-	-	20.7	-	46.9	-	-	-	-	67.7
Déplacements	-	-	-	68.6	137.5	-	57.1	-	-	-	-	263.1
Sous-total fonctionnement	-	60.2	-	178.7	338.7	-	226.3	-	-	-	-	803.8
Coût Total	117.4	258.9	393.2	1 060.1	688.0	215.9	5 437.9	43.3	164.8	173.6	686.1	9 239.2
Taxes	23.5	60.3	79.5	211.2	127.8	43.2	919.7	8.7	33.0	34.7	137.2	1 678.8
Devises	25.1	76.7	24.7	164.3	168.8	20.2	920.1	3.9	9.1	60.5	156.8	1 630.1

^a La TVA est nulle dans l'hypothèse que ces actions soient exécutées par les DPA et CT

ORGANIGRAMME DU PROJET¹

¹ Cet Organigramme est basé sur les structures actuelles du MADR.

ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE

1. Le Taux de Rentabilité Économique (TRE) du projet est estimé à 11% sur vingt ans. Les bénéfices quantifiés consistent essentiellement en: (i) augmentation de la disponibilité en Unités Fourragères (UF) sur les parcours, résultant principalement des diverses actions mobilisatrices financées telles que plantations fourragères et travaux de régénération; et (ii) revenus nets additionnels générés par les AGR et microentreprises mises en place. Un autre type de bénéfice pris en compte consiste en la prévention de la dégradation certaine des parcours sans projet. Cette situation est illustrée/quantifiée en supposant que 30% des surfaces de parcours de la zone subiront une baisse de productivité de 1% par an sans projet. La valeur économique de l'UF est calculée sur la base du prix paritaire à l'importation de l'orge tandis que les autres prix économiques utilisés sont dérivés des prix financiers après élimination de toutes taxes et droits de douane. Un taux de change constant de 10.3 Dh par \$EU a été adopté pour toute la période du projet. L'ensemble des coûts du projet (en termes économiques) a été pris en compte, y compris ceux liés à la capitalisation des acquis institutionnels pour lesquels les bénéfices sont pourtant très difficilement quantifiables.

2. Il faut aussi souligner que d'autres bénéfices difficilement quantifiables seraient importants; par exemple le renforcement des capacités locales et la mise en place de mécanismes de partenariat qui permettraient éventuellement aux coopératives et à leurs membres de conduire leurs propres actions de développement de façon autonome et continue dans le temps. Le tableau ci-dessous illustre la sensibilité du TRE à des conditions adverses.

Hypothèses de conditions adverses

	Bénéfices	-10%	-20%	retardés d'un an
Coûts	11%	10%	8%	10%
+10%	10%	9%	7%	8%
+20%	9%	7%	6%	7%

3. Le TRE est peu sensible à des baisses de bénéfices et/ou à des dépassements de coûts, ainsi qu'à des retards dans les bénéfices. En effet, de simples variations adverses de 10%, ou un retard d'une année, résultent en un taux de 10%. Toutes autres choses étant égales, le TRE est légèrement plus sensible à des baisses de bénéfices (-20% donne 8%) qu'à des dépassements de coûts (+20% donne 9%).

4. **Bénéficiaires.** Les deux premières composantes «Consolidation des acquis institutionnels et «Promotion du partenariat» toucheraient directement et/ou indirectement – à travers l'exécution des 60 PDC et essentiellement sous forme de renforcement institutionnel et de réalisations physiques – les coopératives pastorales concernées (60 ou peut-être plus si certaines se regroupent pour formuler des PDC), leurs quelque 11 000 membres ainsi que leurs familles (soit environ 77 000 personnes). Parmi ceux-ci, il est estimé qu'environ 3 000 éleveurs pourraient bénéficier directement de certaines actions mobilisatrices; telles que l'établissement de plantations fourragères et les travaux de régénération de parcours. La troisième composante «Valorisation des productions de l'Oriental» vise les petits éleveurs mais aussi les «sans troupeau», femmes, jeunes garçons et filles. Les objectifs en réalisations de cette composante sont de 1 400 AGR et 100 microentreprises sur six ans. Les bénéficiaires seront en fait plus nombreux du fait que chaque opération, particulièrement les microentreprises, concernerait probablement plus d'une personne. D'autre part, plusieurs cadres du MADR bénéficieraient des formations techniques et non-techniques qui seront données. Certaines de ces formations profiteraient également aux partenaires d'exécution et de financement impliqués dans le projet. En termes généraux, il est probable que les 100 000 habitants de la zone du projet bénéficieraient directement et/ou indirectement des diverses actions du projet.